Devenir acteur de prévention des risques liés à l’activité physique IBC

Ref: PR-SST-PRAP-IBC



Développer l’autonomie de votre entreprise en matière de prévention des risques liés à l’activité physique. Secteurs Industrie, BTP, Commerce.

DURÉE : **2 Jours** (14H)
Prix : **2 730,00 € HT**

PRÉSENTIEL
FORMATION QUALIFIANTE

Objectifs et compétences visés

- Etre capable de se situer en tant qu’acteur de **prévention des risques liés à l’activité physique** dans son entreprise ou son établissement.
- Etre capable d’observer et d’analyser sa **situation de travail** en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la **santé** susceptibles d’être encourues.
- Etre capable de participer à la maitrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Toute entreprise des secteurs Industrie, BTP, Commerce et activités de bureau souhaitant former des acteurs à la prévention des risques liés à l'activité physique (PRAP IBC).

Tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique, auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Contenu de la formation

Acteur PRAP IBC

Formation de 14h en présentiel répartie sur 2 jours consécutifs

Public cible et prérequis :

- Toute personne désireuse de devenir acteur PRAP IBC
- Aucun prérequis

Objectifs de la formation :

- Se situer en tant qu’acteur de prévention des risques liés à l’activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Observer et analyser sa situation de travail en s’appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d’identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d’être encourues.

- Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention

Nombre de stagiaires :

1 minimum et 10 maximum

Compétences

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives aux fonctionnements du corps humain
- Son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'efforts

Programme

1ère demi-journée 8h30 à 12h00

- Présentation de la formation et de son organisation
- Information sur la COVID19 (procédure sur les risques de transmission de la COVID19)
- Les enjeux humains
- Les enjeux financiers
- Les enjeux réglementaires
- Obligations du chef d’établissement
- Les principes généraux de prévention
- Les acteurs internes et externes

- Le schéma de l’apparition du risque
- Exercice d’identification du risque (sur photo figée)
- Les situations qui peuvent nuire à la santé et entraîner des efforts inutiles

2ème demi-journée 13h00 à 16h30

- Le squelette humain
- L’appareil locomoteur
- La colonne vertébrale
- Les articulations
- Les muscles et tendons
- Les limites du corps humain
- Les atteintes et maladies associées aux troubles musculosquelettiques

3ème demi-journée 08h30 à 12h00

- Les méthodes d’analyse des risques
- Analyse d’une fiche d’évaluation de poste
- Travail en sous-groupe sur l’analyse de plusieurs postes
- Restitution des travaux
- Proposer et réaliser des améliorations pour réduire les risques identifiés

4ème demi-journée 13h00 à 16h30

- Les principes de base de sécurité physique et d’économie d’effort
- Épreuve certificative

Épreuve certificative

Le formateur devra construire un scénario d’une situation de travail présentant un ou des risque(s) que le stagiaire devra observer et analyser. Ce scénario s’accompagnera d’images ou d’une vidéo suffisamment représentative d’une situation de travail en lien avec son secteur d’activité professionnelle et permettant de répondre à l’ensemble des indicateurs.

Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge (IBC ou 2S selon le cas) au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. Les candidats en difficulté à l’écrit pourront réaliser l’épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l’oral ».

Il évaluera les diverses prestations des stagiaires en s’appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu’il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Clôture de stage

Durée de validité du certificat d’acteur PRAP IBC

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation et qui ont satisfait à l'épreuve certificative IBC peuvent prétendre à l'obtention d'un certificat d'd'acteur PRAP la validité de ce certificat est fixée à 2 ans et la prolongation de celle-ci est conditionnée par le suivi d'un stage « maintien et actualisation des compétences » (Mac) tous les 24 mois ainsi qu'à la réussite de l'épreuve certificative (IBC)

Un acteur PRAP IBC dont la date de fin de validité de son certificat est dépassée peut néanmoins suivre un MAC pour recouvrer sa certification sous réserve que le délai entre la date limite de validité et le Mac ne porte pas préjudice a priori à la

réussite à l'épreuve certificative IBC dans le cas contraire il est conseillé de suivre de nouveau une formation initiale

En cas de changement de poste ou de mobilisation importante dans l'environnement de travail, une formation de maintien et actualisation des compétences est nécessaire

La formation est dispensée par des formateurs ou formateurs de formateurs PRAP IBC titulaires de leurs certificats à jour

Moyens et méthodes pédagogiques

- La formation se déroule dans une salle de formation équipée d’un vidéo projecteur, d'un écran blanc et de paperboard.
- La formation mobilise les infrastructures, équipements et moyens techniques du site CNPP-Vernon ou du client, les équipements et moyens utilisés permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d’atteindre les objectifs et compétences visés.
- La formation s’appuie sur des méthodes pédagogiques variées et interactives visant à capter l’attention des stagiaires et optimiser leur apprentissage. À ce titre, elle comprend non seulement des séquences théoriques indispensables à l’acquisition de connaissances techniques, réglementaires et/ou normatives, mais aussi des séquences pratiques permettant de mettre en application les enseignements dispensés et d’acquérir les compétences visées (exercices, analyse et résolution d’une étude de cas, mises en situation professionnelles et jeux de rôle…).

Modalités de la formation

Modalités d'évaluation

En vue de l’obtention du **certificat PRAP IBC** des épreuves certificatives sont proposées de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence.

Le formateur devra construire un scénario d’une situation de travail présentant un ou des

risque(s) que le stagiaire devra observer et analyser. Ce scénario s’accompagnera d’images ou d’une vidéo suffisamment représentative d’une situation de travail en lien avec son secteur d’activité professionnelle et permettant de répondre à l’ensemble des indicateurs.

Il sera remis aux stagiaires avec la grille vierge (IBC) au format A3. Ceux-ci disposeront de 40 minutes et réaliseront le travail individuellement. Les candidats en difficulté à l’écrit pourront réaliser l’épreuve oralement. Dans cette hypothèse, le formateur écrira en travers de la grille « réalisée à l’oral ».

Le formateur évaluera les diverses prestations des stagiaires en s’appuyant sur le corrigé type du scénario proposé qu’il aura rédigé au préalable. Les participants conserveront le scénario ainsi que le corrigé.

Nos plus

Stage effectué dans vos locaux, nous nous adaptons à votre contexte et vos métiers.

La formation d'acteur PRAP IBC apporte une réelle plus value à la prévention des risques liés à l'activité physique :

- Standardisation et déploiement des mesures de prévention.
- Pérennisation de la démarche, des processus et de l’organisation du travail.
- Valorisation des améliorations.

Cette formation est assurée par des formateurs PRAP certifiés et habilités par l'INRS.

Visite de préparation à la mise en place de la formation.

CNPP en quelques chiffres

21000
stagiaires / an



Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

98%
de stagiaires satisfaits en 2025

Nos formations complémentaires

Prévention des risques liés à l'activité physique
Maintien et actualisation des compétences d'acteur prévention des risques liés à l'activité physique (MAC PRAP IBC)
1 Jour
Présentiel
Développer l’autonomie de votre entreprise en matière de prévention des risques liés à l’activité physique. Secteurs Industrie, BTP, Commerce.

Prévention des risques liés à l'activité physique
Formation professionnelle Gestes et Postures
1 Jour
Présentiel
Maîtriser les techniques de manutention et appliquer les principes de sécurité physique

Prévention des risques liés à l'activité physique
Devenir acteur de prévention des risques liés à l’activité physique IBC
2 Jours
Présentiel
Développer l’autonomie de votre entreprise en matière de prévention des risques liés à l’activité physique. Secteurs Industrie, BTP, Commerce.

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d'apprentissage, financement…), nous sommes à votre écoute.

+33 (0)8 06 00 03 70